

Article 1101 et suivants - code civil chap. XX (signer chacun des exemplaires et les retourner sans les détacher au gestionnaire)

CAMPING DES VALLEES ***

Chemin des Vallées 22000 Saint-Brieuc - Tel / Fax : 02 96 94 05 05

CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés, est convenu, aux conditions générales stipulées ci-dessous, la location pour les dates fixées comme suit :

IDENTIFICATION DU PRENEUR

Nom (M. ou Mme) : Prénom :

Date et lieu de naissance : Profession :

Adresse :

Département : Pays :

Réserve un : Mobil-home Chalet Caravane (1)

Cette installation abritera ma famille se composant de personnes, soit adulte(s), enfant(s) etchien(s).

Préciser l'âge des enfants :

Durée de mon séjour :

Arrivé le, départ le, au total..... nuitées.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location décrites ci-dessous et m'y conformer.

Je vous transmets les 2 imprimés remplis et signés auxquels je joins un chèque de 180 € dont 165 € à titre d'arrhes, à valoir sur mon séjour, plus 15 € de frais de réservation.

Signature du gestionnaire :

Signature du preneur :

A, le

(1) rayer la mention inutile

(faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé")

Article 1101 et suivants - code civil chap. XX (signer chacun des exemplaires et les retourner sans les détacher au gestionnaire)

CAMPING DES VALLEES ***

Chemin des Vallées 22000 Saint-Brieuc - Tel / Fax : 02 96 94 05 05

CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés, est convenu, aux conditions générales stipulées ci-dessous, la location pour les dates fixées comme suit :

IDENTIFICATION DU PRENEUR

Nom (M. ou Mme) : Prénom :

Date et lieu de naissance : Profession :

Adresse :

Département : Pays :

Réserve un : Mobil-home Chalet Caravane (1)

Cette installation abritera ma famille se composant de personnes, soit adulte(s), enfant(s) etchien(s).

Préciser l'âge des enfants :

Durée de mon séjour :

Arrivé le, départ le, au total..... nuitées.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location décrites ci-dessous et m'y conformer.

Je vous transmets les 2 imprimés remplis et signés auxquels je joins un chèque de 180 € dont 165 € à titre d'arrhes, à valoir sur mon séjour, plus 15 € de frais de réservation.

Signature du gestionnaire :

Signature du preneur :

A, le

(1) rayer la mention inutile

(faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé")

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Le camping accepte les locations selon les dates et possibilités afin de garantir à sa clientèle une location pour le jour de son arrivée. Celles-ci sont soumises à certaines conditions :

Toute location sera accompagnée d'un chèque de 165 € à titre d'arrhes, bien entendu déductibles du montant du séjour et de 15 € de frais de réservation.

Le chèque barré devra être libellé au nom de CAMPING DES VALLEES.

N'OUBLIEZ PAS :

Pour les locations, la totalité du séjour sera payable à l'arrivée

1°) La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder la location à un tiers.

2°) Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

3°) Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de la location prévue s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue. En cas de désistement 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera remboursé, déduction faite des frais de mandat ; passé ce délai, les sommes versées resteront acquises au Camping. Dans tous les cas, les frais de réservation resteront acquis.

4°) Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.

5°) Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance de Saint-Brieuc.

6°) Nous renvoyer les 2 exemplaires du contrat remplis et signés, l'un deux vous sera réexpédié par retour, signé par le gestionnaire.

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un souvenir inoubliable.

LA DIRECTION

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Le camping accepte les locations selon les dates et possibilités afin de garantir à sa clientèle une location pour le jour de son arrivée. Celles-ci sont soumises à certaines conditions :

Toute location sera accompagnée d'un chèque de 165 € à titre d'arrhes, bien entendu déductibles du montant du séjour et de 15 € de frais de réservation.

Le chèque barré devra être libellé au nom de CAMPING DES VALLEES.

N'OUBLIEZ PAS :

Pour les locations, la totalité du séjour sera payable à l'arrivée

1°) La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder la location à un tiers.

2°) Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

3°) Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de la location prévue s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue. En cas de désistement 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera remboursé, déduction faite des frais de mandat ; passé ce délai, les sommes versées resteront acquises au Camping. Dans tous les cas, les frais de réservation resteront acquis.

4°) Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.

5°) Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance de Saint-Brieuc.

6°) Nous renvoyer les 2 exemplaires du contrat remplis et signés, l'un deux vous sera réexpédié par retour, signé par le gestionnaire.

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un souvenir inoubliable.

LA DIRECTION